

Inspecteur national des services du domaine de la santé et des services sociaux (l'inspecteur national) de Santé Québec Visite de la qualité du milieu de vie en CHSLD / MDA MA

Plan d'amélioration

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	HÔPITAL BROME-MISSISQUOI-PERKINS		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	12
Établissement	CIUSSS DE L'ESTRIE – CHU DE SHERBROOKE	Adresse	950, RUE PRINCIPALE
Région	Estrie	Ville	Cowansville

Informations sur la visite

Date de la visite	11 décembre 2024	Reddition de comptes 1	11 septembre 2025
Date de transmission		Reddition de comptes 2	11 juin 2026

Droits des résidents et des personnes proches aidantes





Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

ieurs proches doit etre realisee.			
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement	
S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	 L'installation n'informe pas le résident et ses proches de l'existence du commissaire aux plaintes et à la qualité des services. Le comité de résidents n'a pas réalisé d'activité de promotion pour faire connaître son rôle, ses fonctions et les droits des résidents, au cours de la dernière année. 	Réalisée	
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement	
S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de vie.	Le comité de résident n'est pas consulté afin de représenter le point de vue des résidents sur la qualité de leur milieu de vie.	En cours	

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
Recommandations 3. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	Élément(s) non conforme(s) Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement au personnel concernant les troubles neurocognitifs majeurs ainsi que les soins palliatifs et de fin de vie. Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents et leurs proches.	État d'avancement En cours

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée conformément à la procédure de l'établissement.	Aucune rencontre interdisciplinaire n'est réalisée pour les résidents.	Réalisée
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins.	Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques, car les plans de travail des PAB n'incluent pas de stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence.	En cours

Activité repas





Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;

Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger.	L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger notamment en offrant peu d'interactions entre le personnel et les résidents.	Réalisée
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis et d'offrir un choix de repas selon leurs goûts et préférences.	Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents. Aucun repas alternatif n'est proposé au résident qui ne s'alimente pas ou qui le demande.	Réalisée
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
S'assurer que les résidents bénéficient d'une réponse à leurs besoins, notamment par une collaboration soutenue, entre les membres du personnel, pendant l'heure des repas.	• Le rythme du résident n'est pas respecté.	Réalisée

Milieu de vie







Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison; Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
9. S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne activement l'amélioration continue des soins et services offerts aux résidents.	 Le comité milieu de vie n'est pas suffisamment représentatif des différents acteurs impliqués auprès des résidents. 	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
10. S'assurer d'offrir une quiétude des lieux.	 Certains stimuli auditifs ne sont pas contrôlés dans le milieu de vie, particulièrement il s'agit de l'utilisation du système d'appel général de l'hôpital et du volume élevé des cloches d'appels. 	Non débuté
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
11. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve quotidiennement des activités stimulantes, significatives et adaptées.	 Le milieu de vie manque d'animation en n'offrant pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles. Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne. 	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
12. S'assurer de la présence de bénévoles auprès des résidents et que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	 Aucun bénévole n'est engagé envers les résidents et aucun moyen n'est mis en place afin d'en assurer le recrutement. Différents partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière. 	En cours